



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du GARD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Maitre d'ouvrage : Ville de Uchaud

Projet : Logements locatifs sociaux sur une friche RFF

Situation du projet et périmètre de l'enquête : Commune de Uchaud

Les travaux concernent une déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du POS de la commune de UCHAUD, relative au projet de logements locatifs sociaux sur une parcelle en friche cadastrée, AR68, située lieu dit « LES FAYSESSE ».

Par arrêté municipal en date du 15/09/2015, le Maire de UCHAUD a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet d'intérêt général emportant mise en compatibilité du POS de Uchaud, relative au projet de logement sociaux sur une friche RFF qui se déroulera pendant 33 jours, du Lundi 05 octobre 2015 au vendredi 06 novembre 2015.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public, seront déposés durant cette période en mairie de Uchaud : 144 avenue robert de joly, dans le bureau du service urbanisme, ou il pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Les observations, proposition et contre-propositions du public seront consignées sur le registre d'enquête ouverture à cet effet, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur. Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Uchaud à l'adresse suivante : Mairie Uchaud, service urbanisme, A l'attention du commissaire enquêteur M. Henry-Claude BARDIN, 144 avenue robert de Joly, 30620 UCHAUD, ou par courrier à : urbanisme@ville-uchaud.fr. Celles-ci seront annexées au registre d'enquête.

Ce projet fait l'objet d'une étude d'impact et donnera lieu à un avis de l'autorité environnementale. Cet avis pourra être consulté auprès de la DREAL.

Tout renseignement sur le dossier pourra être obtenu auprès de la Mairie de Uchaud, Service Urbanisme.

M. Henry-Claude BARDIN, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif de Nîmes et M. Georges FRIMIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur siègera à la mairie de Uchaud (dans le bureau du service urbanisme, 144 avenue robert de Joly à Uchaud) et recevra personnellement les personnes intéressées :

- Lundi 05 octobre 2015 de 14h à 17h
- Vendredi 16 octobre de 15h à 18h
- Vendredi 06 novembre de 14h à 17h

Toutes personnes qui le souhaitent peut être reçu sur rendez-vous, auprès du service urbanisme, par le commissaire enquêteur.

A l'expiration du délai de l'enquête le registre est clos et signé par monsieur le Maire et remis à monsieur le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre à monsieur le Maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Simultanément, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée à monsieur le Préfet du GARD et à monsieur le Président du Tribunal Administratif de NIMES.

A l'issue de l'enquête publique le commissaire enquêteur à 30 jours pour transmettre son avis

Le dossier, le rapport, les conclusions motivées du commissaire enquêteur et le mémoire en réponse du responsable du

projet, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Uchaud et en préfecture du Gard.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Sous réserve des résultats de l'enquête, la déclaration d'utilité publique de l'opération sera prononcée par arrêté du préfet du Gard et la décision susceptible d'intervenir au titre de la loi sur l'eau est un arrêté préfectoral d'autorisation assorti de prescriptions ou de refus, après avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

Le Maire, M. Maryan BONNET

